



F6 • Accueillir un élève ayant des TDAH associés à des troubles des apprentissages.

• Contexte et enjeux

Pour bien apprendre dit-on, il faut être concentré, attentif.

Partant de ce constat, comment faire avec des élèves qui souffrent de troubles de l'attention ? Comment aider les enfants à solliciter cette attention de manière durable ? Comment les enseignants peuvent-ils les accompagner pour mobiliser ces capacités d'attention ?

Durée : 1 jour (7h).

• Objectifs pédagogiques • À l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Définir le trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité et repérer ses manifestations spécifiques.
- Identifier les impacts de ces Dysfonctionnements sur les apprentissages de l'élève et sur la personne de l'enfant et/ou de l'adolescent.
- Posséder des références communes et un vocabulaire commun afin de faciliter les échanges au sein de l'équipe pédagogique.

• Public et prérequis

- Les enseignants en école élémentaire, collège, lycée, lycée professionnel ou en formation continue.
- Les professionnels d'IME, SESSAD, CMPP : principalement les éducateurs et psychopédagogues.
- Pas de prérequis.

• Modalités pédagogiques et nombre de participants.

En présentiel / en distanciel : 7 heures de formation.

Maximum 12 personnes

• Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques sous forme de supports ppt, vidéo, audio.
- Méthode active avec mise en situation et /ou étude de cas et échange de bonnes pratiques...
- Travaux en ateliers.

• Contenus pédagogiques

- Les principaux types de processus attentionnel.
- Définition du trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité et ses caractéristiques.
- Repérage : signes extérieurs du trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité et diagnostic.
- Prises en charge : médicaments, programme d'intervention psychosociale, rééducation, rééducation comportementale et cognitivo-comportementale, remédiation cognitive, thérapies cognitivo-comportementales, méditation, neurofeedback ou neurothérapie.
- Aménagements scolaires pour un élève ayant des troubles de l'attention avec ou sans hyperactivité seul et avec des troubles des apprentissages associés.

• Évaluation et sanction de la formation

- Questionnaire en ligne d'auto-évaluation en début et fin de formation.
- Évaluation de la satisfaction post formation : sous forme de questionnaire en ligne.
- Certificat de réalisation attestant du suivi par le participant envoyé post formation.